

NOVAS D'ICI

Préserver l'environnement



Nous venons de connaître en quelques jours , des températures excessives proches des 40 ° et quelques jours plus tard une baisse de 25° Nous savons que la sécheresse peut être suivie de violentes précipitations..

Nous savons moins , que les espèces disparaissent à très grande vitesse et trop souvent de manière irréversible

Et les espèces sont toutes nécessaires à l'équilibre de la nature et à la préservation de l'humanité.

Dans ce numéro , le point est fait autour de deux exemples .

Cela peut paraître modeste mais n'en est pas moins significatif de notre volonté d'œuvrer à la sauvegarde de notre nature .

Tout cela s'inclut dans une démarche plus globale de préservation de l'environnement , de la biodiversité, à notre échelle.

C'est ainsi que nous préserverons l'avenir de l'humanité .

Hervé Baro

Et pourquoi pas un refuge à chauve-souris ?



La réfection du toit de la maison de Simon a chassé un groupe de Petits Rhinolophes, espèce Natura 2000 elle-aussi , qui a besoin d'un lieu sombre et d'un plafond pour s'accrocher , au contraire des Pipistrelles qui s'accrochent derrière les volets du village.

L'aménagement de l'ancienne courtille à cochons de la maison pourrait se faire très facilement à l'automne lors d'un chantier participatif , pour leur permettre de retrouver un habitat l'été prochain. Espérons que ces gros prédateurs de moustiques voudront bien s'y réinstaller !
Sylvie

Cet été à Termes

- **Exposition de peinture : à partir du 25 juin**
- **Repas brésilien à l'auberge communale : 16 juillet**
- **Chantier associatif au château : du 17 au 30 juillet**
- **Théâtre : La vie d'Olivier de Termes les 13, 20 et 27 juillet et les 3, 10 et 17 août**
- **Cinéma au pied du château : 21 juillet**
- **Nuit des étoiles : 6 août**
- **Vide-grenier : 14 août**
- **Journée slam : 27 août**

Une mini-réserve de biodiversité au cœur du village



Saviez-vous que les herbes de la rivière abritent une demoiselle bleue, l'Agrion de Neptune , espèce protégée répertoriée pour la zone Natura 200 de l'Orbieu ? Mais aussi d'autres espèces de libellules, batraciens et poissons ...et la grosse truite chouchoutée par Alain et Jean-Luc ! En partenariat avec le PNR, la commune expérimente la création d'une mini-réserve de biodiversité , entre le pont du château et la passerelle des jardins , dans laquelle l'herbe ne sera fauchée que fin août . Ne vous étonnez donc pas !

Cette mesure permettra notamment aux gracieuses libellules que l'on observe depuis la passerelle de « liquider » les moustiques qui s'y cachent , de se reproduire tranquillement et de pondre leurs œufs . Si l'expérience est concluante, à l'automne, un panneau informatif sera réalisé pour présenter tout ce beau monde aux amoureux de nature .
Sylvie

Pas de naissances ou de décès signalés ce trimestre mais un départ cet été : Christine et Eric Devrault ont vendu leur maison et vont s'établir dans le Var . Bonne continuation à eux .

DU SOLEIL SUR LES TOITS ... DE TERMES



Le Parc naturel régional Corbières Fenouillèdes a lancé en 2021 l'action "Du soleil sur les toits" pour mutualiser l'action des collectivités locales du territoire et installer des panneaux solaires photovoltaïques sur leur patrimoine public bâti.

Début 2022, 48 collectivités se sont portées candidates pour participer à l'opération. Les premières études techniques sont en cours, réalisées par les syndicats départementaux d'énergie, partenaires du Parc sur cette action.

Trois « offres » sont proposées aux communes : investir elle-même dans une installation solaire, louer des toitures à un opérateur sélectionné par le PNR, ou participer à la création d'une communauté énergétique avec des usagers publics et privés.

Le village étant situé dans le périmètre de deux monuments classés (château et église), il est difficile d'installer des panneaux solaires sur les toits sans rompre l'harmonie qui en fait le charme. Néanmoins, le conseil municipal a souhaité faire un effort et participer à la production d'EnR tout en préservant la silhouette du village. Au vu des investissements importants à faire par ailleurs, c'est l'offre 2 qui a été choisie. Parmi les 4 toitures communales proposées (photo), c'est le



côté sud de la mairie qui a été retenu en accord avec le PNR. L'idée est d'y installer un dispositif solaire innovant ou expérimental, discret et adapté à la forme et aux couleurs du toit. Mais de ce fait, la rentabilité économique ne sera pas possible. L'idée retenue par le conseil est que cette installation soit « une vitrine technologique prouvant qu'une conciliation est possible entre la réalisation de projets face à des enjeux patrimoniaux forts et des sites protégés ».

Lorsque les études auront été faites pour tous les villages, le PNR lancera un appel en direction des opérateurs du photovoltaïque et en sélectionnera un ou plusieurs. Ceux-ci, à leur tour, choisiront un panel parmi les toitures proposées. Et pour les communes dans le périmètres d'un monument classé, il restera à obtenir l'accord de l'architecte des bâtiments de France !

Rien est encore gagné mais l'intention y est ! Sylvie

En bref : le jury du concours régional « Villages fleuris » nous a informé qu'il viendra finalement en 2023.

Projet d'aménagement des rues ouest : la commune est en attente de la réponse de la Région pour son financement.

ET DE L'EAU

DANS NOS MAISONS !

Deux personnes ayant sollicité la mairie, voici des éclaircissements qui profiteront à tous.



La commune possède deux sources : celle de Coyne Pount, qui dessert la ferme de Prat dal Roussi puis le village, et celle de Creuilles. Les autres écarts ont une alimentation privée. Le réseau d'adduction d'eau potable et le réseau d'assainissement ont été refaits entièrement dans les années 2000.

Dans le village et les deux écarts, l'eau est traitée aux ultraviolets et fait l'objet de plusieurs analyses bactériologiques ainsi que d'une analyse chimique par an.

L'assainissement est assuré par un procédé naturel de filtres à roseaux, alimenté par une pompe de relevage située dans le village.

L'entretien du réseau est assuré par l'employé communal ou par des professionnels (maintenance de la pompe, débouçage de canalisations ...)

Tout ceci a un coût bien entendu, que voici pour 2021 :

Les dépenses : 25 610 €

- réparation du réseau : 3483 €
- entretien de la pompe de relevage : 1183 €
- analyses d'eau : 1785 €
- remboursement de l'emprunt (annuité) : 6257 €
- dotation aux amortissements (obligatoire) : 12 902 €

Les recettes : 19 090 €

- redevance de l'eau : 8040 €
- redevance assainissement : 11 050 €

On voit donc que le service est déficitaire et qu'une partie des dépenses n'est pas payée par nos redevances !

Depuis plus de 20 ans, la commune a choisi de faire payer une redevance de l'eau et de l'assainissement à tous les résidents (la loi l'autorise) car l'eau ne nous fait pas défaut, contrairement à beaucoup de communes. Par cette redevance, chacun contribue à payer le coût du réseau et son entretien.

Pour une maison d'habitation, le forfait eau semestriel est de 159,30 €, découpé en 4 parties : Forfait Eau, Redevance pollution domestique, Forfait assainissement, Redevance de modernisation de réseaux.

Sylvie

Chantier associatif au château

Cette année encore, un chantier devrait accueillir une dizaine de bénévoles pour continuer le travail de restauration de l'enceinte villageoise, du 17 au 30 juillet. L'équipe encadrante (deux maçons et une cuisinière) est prête, seuls manquent les bénévoles ! A l'heure actuelle, nous ne pouvons pas être sûrs de sa réalisation. Nous prendrons notre décision dès les premiers jours de juillet.

Michel

Cinéma au pied du château :

Suite au succès connu l'an dernier sur l'ensemble des sites du Pays cathare de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois, son Président a décidé de reconduire cet événement. Il aura lieu à Termes le 21 juillet au soir, au pied du château.

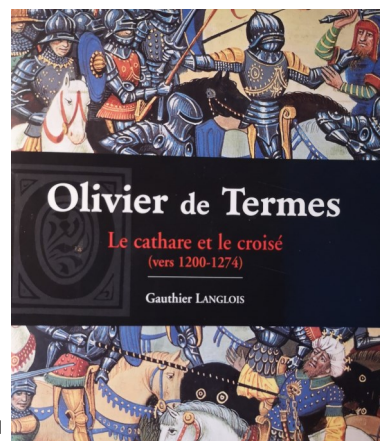
Cette année, nous aurons le plaisir de découvrir le film de Yohan MANCA sélectionné au festival de Cannes 2021 « Mes frères et moi ».

Michel



Théâtre : Olivier de Termes

Nous vous en avons déjà parlé, la compagnie théâtrale de Ségure (Tuchan) dirigée par Patrick Chevalier (auteur, metteur en scène) prépare un spectacle retraçant la vie mouvementée d'Olivier de Termes en s'inspirant du travail de Gauthier Langlois (historien).



Le spectacle retracera la vie peu ordinaire de ce chevalier : enfant il subit la croisade de 1210 et perd son père Raymond et ses terres. Durant les années 1230-1240, il s'illustre dans la reconquête de Majorque contre les Sarrasins, lutte à Narbonne contre l'Inquisition, participe à la tentative de reconquête de la vicomté des Trencavel à Carcassonne contre le roi ... Mais après avoir fait la paix avec Louis IX et l'Eglise, il participe à plusieurs croisades en Terre sainte et se fait apprécier du roi et du pape.

Les spectacles auront lieu les 13, 20, 27 juillet et 3, 10, 17 août, les mêmes jours qu'à Tuchan, à 16 h 30 ou 21 h selon, dans l'église du village au prix de 7 € la séance. Nous vous y attendons nombreux.

Ce spectacle a servi de prétexte à la réalisation d'une nouvelle exposition en une dizaine de bâches qui sera installée dans le village. Petit bémol, si nos agents ont entièrement réalisé les textes et la mise en page, l'illustrateur Lionel Duigou n'a pas à ce jour rendu « sa copie » ! Espérons que nous les aurons bientôt !

Michel

Activités d'été du Genivre

Samedi 6 août : Nuit des étoiles

Avec Jamy, notre fidèle animateur astronomie, allongez vous dans l'herbe et laissez-vous conter les mythes et légendes des constellations.



Dimanche 14 août : vide-grenier traditionnel.

Appel aux bénévoles : nous avons besoin de bonnes volontés pour l'organisation de la nuit des étoiles : accueil et guidage parking, comptage à l'entrée, sécurité sur le site et tenue de la buvette. Fauve



Rions un peu !

Au mois de mai, les bombardiers d'eau viennent s'entraîner à Termes au dessus de Coyno Pont, pour lutter contre les feux de forêt. Pendant plus d'une heure, les rotations s'enchaînent au dessus du village. Monique Guizard va au jardin et croise deux touristes sur le chemin du béal. Ils l'interpellent pour lui dire : « Quel beau village vous avez-là, dommage que l'on ait construit un aéroport si près ! »



Tout d'abord un grand merci à l'équipe féminine qui s'est impliquée dans la préparation, une belle décoration champêtre et la cuisine pour cette manifestation du 22 mai : Fauve, Annie, Michèle, Corinne, Rose-Marie, Françoise B., Monique, Sylvie. Trois « experts » locaux (Hartmut, Philippe et Sylvie) se sont également investis dans l'animation de deux circuits de découvertes.

Les différentes balades et jeux de pistes : « oiseaux », « reptiles et batraciens », « libellules », « adaptations

au manque d'eau », « géologie des gorges et moulin », « biodiversité dans le village » ont accueilli 80 participants, certains profitant de plusieurs animations. Quelques stands animés par Aude Claire, l'Adhco, un coin lecture, une expo de la BDA et une de la LPO ont complété les propositions.

Une belle journée chaude avec une fréquentation moyenne, mais dans un cadre « nature » parfait pour l'occasion. Une bonne reprise après les deux années d'arrêt dues à l'épidémie de covid. Et un début de coopération avec la commune de Talairan pour faire de ce week-end de la fête de la nature un événement annuel des plus agréables.

Nous prévoyons une réunion bilan et perspectives en septembre avec toutes les personnes intéressées pour reconduire et améliorer cette manifestation l'an prochain.

Sylvie

EN PARCOURANT LE VILLAGE



Passons la Rue Longue et sa rigole si attractive pour les enfants à la belle saison et arrêtons nous au n° 16.

Nous retrouvons une fois de plus une maison de famille, « maison de cœur », comme la plupart des habitations de Termes, que les héritiers aiment retrouver lors de leurs congés, ou bien à la retraite.

La maison a abrité en rez-de-chaussée une forge et au 1er étage un bistrot. Y ont vécu et travaillé, Papé Adrien (Seguy) et Mamé Marie (Pous), grands parents de Jean et René Séguy et d'Hervé Baro.

Leur fille Marie-Rose épouse en secondes noces Joseph Baro, né à Montjoi, fils d'immigré espagnol ayant contribué au percement des tunnels.

Une vie pour elle dans l'ombre de son mari, discrète, courageuse, toujours prête à ajouter un couvert pour un invité surprise, cuisinière hors pair, s'occupant du jardin familial. Joseph, né à Montjoi, ayant participé activement au maquis lors de la seconde guerre mon-

diale, employé à la DDE, consacre une grande partie de sa vie à oeuvrer pour les Termenais en tant que maire (élu de 1945 à 1989) et pour les Audois en tant que conseiller général (élu de 1961 à 1988).

Il ne reste pas inactif lors de ses mandats successifs : c'est pendant ses mandatures, que sont réalisés l'adduction d'eau du village, l'achat du château de Termes, propriété jusqu'alors du Touring Club de France, la remise en état des chemins. C'est sous son mandat que le château est inscrit aux Monuments historiques, prémisses de son classement.

Sillonnant inlassablement les routes de son canton, venant en aide aux élus locaux, il cherche des solutions au déclin démographique et économique de son canton. Conscient de la nécessité qu'un projet de territoire pourra enrayer cet exode, et visionnaire, il crée en 1985 l'Association de Développement des Hautes Corbières (ADHCO), aidé par un animateur, Eric Andrieu. C'est en 1988 qu'Eric succède à Joseph au conseil général.

Joseph décède en 2000 et Marie-Rose en 2009, celle-ci à l'aube de ses 100 ans.

Françoise

P.S : dans le « parcourons le village » précédent, Aimé le facteur retraité, oncle de Francine, se nommait Guizard, et non pas Guittard. Un certain nombre d'occupants ont été oubliés au n°14 dont certaines personnes se souviennent encore ; Papé Moner, Marguerite Daudé et sa chèvre (c'est véridique!), la famille Manchon de Narbonne.....